

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 8 (2011)

Artikel: Emancipation ou conservatisme? : Les religieuses et l'enseignement
Autor: Philipona Romanens, Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Née en Gruyère en 1970, **Anne Philipona Romanens** a mené des études d'histoire et de littérature anglaise à l'Université de Fribourg. Elle a également occupé le poste d'assistante à la Chaire d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg. Elle enseigne actuellement à l'école professionnelle de Bulle, tout en menant différentes recherches sur l'histoire régionale.

Emancipation ou conservatisme?

Les religieuses et l'enseignement

En 1899, lorsque les sœurs de la Sainte-Croix de Menzingen viennent s'installer à Bulle, elles comblent un vide dans la petite bourgade gruérienne: elles ouvrent les premières classes d'éducation supérieure pour les filles dans le district. Pendant soixante-cinq ans, jusqu'à l'ouverture de classes mixtes à l'école secondaire de la Gruyère (1965), leur école reste la seule institution de ce genre à Bulle. Leur influence a donc été bien réelle dans la société bulloise. En effet, à une époque et dans une région où la place des femmes est délimitée à l'intérieur de la sphère familiale, les religieuses ont apporté une nouvelle dimension au rôle de la femme. Peut-on dès lors parler d'une position féministe et avant-gardiste au sujet des religieuses traditionnellement considérées comme conservatrices? Petit éclairage historique pour tenter de répondre à cette question un brin impertinente.

Fondée en 1844 par le capucin Théodose Florentini à Menzingen, dans le canton de Zoug, la congrégation des sœurs de la Sainte-Croix a pour objectif de former des enseignantes capables de propager des valeurs chrétiennes, et, dans le même temps, de combler des lacunes dans l'enseignement des filles. Cette fondation s'inscrit dans un courant très fort au XIX^e siècle: le développement de congrégations apostoliques où les religieuses ne sont pas cloîtrées mais actives, principalement dans les domaines de l'éducation des filles et de l'assistance. L'implantation dans le canton de Fribourg de ces nouvelles congrégations correspond à la fin du régime radical, puis se développe pendant la période de la République chrétienne.

Les premières religieuses enseignantes de Menzingen s'installent dans le canton de Fribourg en 1877, à Neyruz. D'autres suivent: en 1884 à Farvagny, en 1887 à Prez-vers-Noréaz, en 1889 à Ependes, en 1893 à La Tour-de-Trême. Depuis 1882, les novices francophones ont la possibilité

de suivre des cours à l'école normale de Menzingen. La demande en sœurs enseignantes étant de plus en plus forte, les sœurs envisagent de créer une maison en Suisse romande. Elles se tournent naturellement vers le canton de Fribourg, puisque les cours enseignés à Menzingen se basent sur les programmes fribourgeois.

Le vœu des sœurs de Menzingen est d'ouvrir une maison en ville de Fribourg, mais le conseiller d'Etat Georges Python en charge de l'Instruction publique les en dissuade, car la ville compte déjà deux écoles normales privées: La Providence et celle des Ursulines. Il les encourage à s'installer à Bulle, pour combler un vide en matière d'enseignement supérieur féminin: en effet, il ne s'y trouve pas d'école secondaire pour les filles. C'est donc dans le chef-lieu gruérien que les sœurs ouvrent leurs premières classes en 1899.

Pour garder une indépendance totale au niveau du choix des leçons et des professeurs, les religieuses renoncent à tout subventionnement de la commune. L'internat est leur principale source de revenus. Elles perçoivent un écolage plus modique des élèves externes. Quant aux jeunes filles qui se destinent à devenir religieuses, elles ne paient pas leur formation. La commune de Bulle ne peut être que satisfaite de cet arrangement. Elle n'a pas besoin de construire une école secondaire pour les filles, et réalise ainsi des économies non négligeables. De plus, elle n'a pas à se soucier de la gestion de l'école.

L'Institut Sainte-Croix de Bulle peu après sa construction en 1899.

© Photo Charles Morel Musée gruérien.

CM-10-15-0177



Le développement de l'Institut Sainte-Croix

L'Institut Sainte-Croix s'accroît rapidement, preuve que sa fondation répond à un réel besoin. Cinq sœurs accueillent les douze premières élèves internes en 1899. Trois ans plus tard, elles sont déjà septante-deux internes et seize externes. Les bâtiments sont vite trop étroits et des agrandissements successifs sont envisagés. En 1903, les anciens abattoirs, puis la maison Baudère, tous deux attenants au bâtiment principal, sont achetés. Une façade commune permet d'unifier les trois bâtiments.

Différents cours sont dispensés durant les quatre-vingt-sept années d'existence de l'Institut Sainte-Croix. Outre un internat pour jeunes filles désireuses d'apprendre le français, l'Institut accueille dès son ouverture des classes d'école normale. L'année suivante, des classes d'école secondaire sont ouvertes. De 1923 à 1968, les sœurs proposent un cours de commerce. Un cours ménager avec diplôme (1934-1957), un cours de préparation au brevet de maîtresse d'ouvrage (1941-1949) et un cours d'école ménagère (1933-1952) viennent compléter l'offre.

La vie à l'Institut se passe dans une ambiance de travail. Le but est donc l'enseignement des filles, dans un cadre religieux assez strict favorisé par l'internat. Mais l'école n'est pas un lieu fermé pour autant. Des excursions sont organisées dès les beaux jours. Une patinoire l'hiver ainsi qu'un terrain de tennis sont mis à la disposition des élèves. Les internes

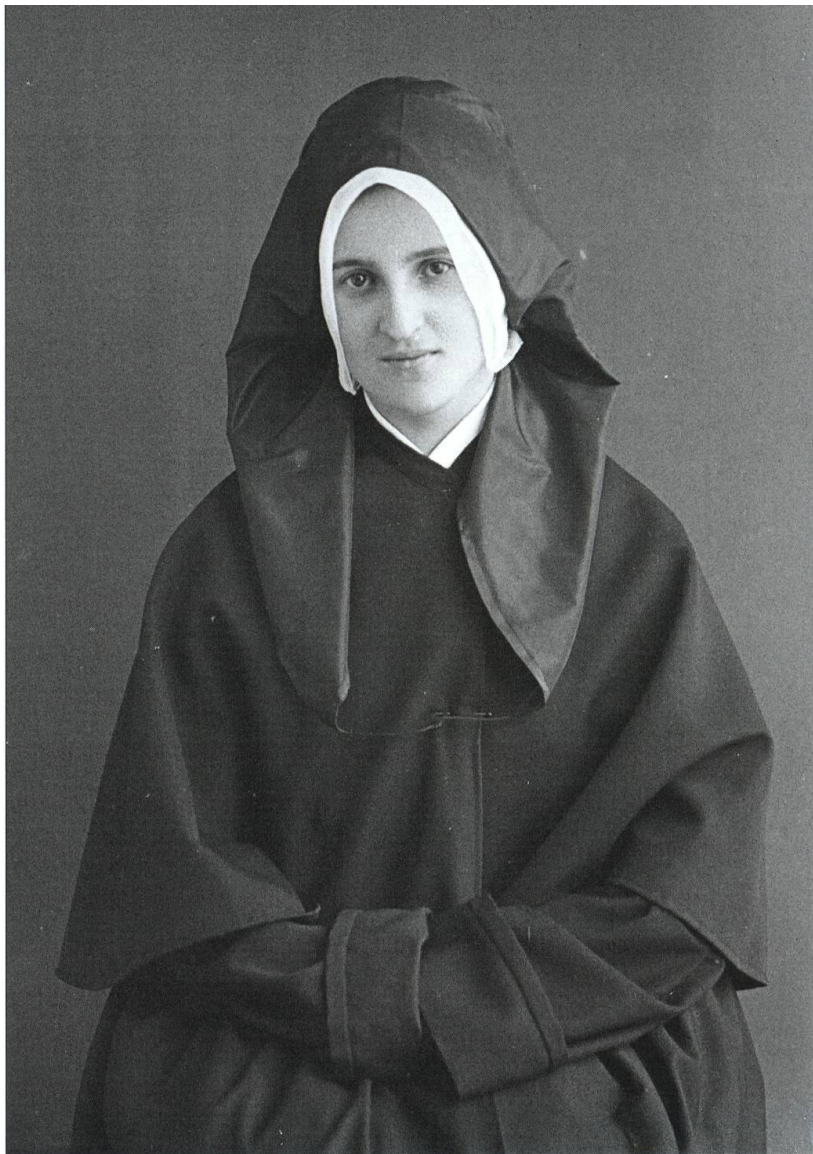
La patinoire de l'Institut Sainte-Croix, vers 1915.

©Photo Charles Morel Musée gruérien.

G-10-15-0159-01



viennent de familles relativement aisées qui peuvent se permettre de payer l'écolage et l'internat. Les cours de français accueillent des élèves venant de la Suisse allemande, ainsi que de l'étranger, surtout jusqu'à la Première Guerre mondiale. Cette présence étrangère est également ressentie de manière positive dans les hôtels de la place, grâce à «un mouvement continu de parents venant visiter leurs enfants qui séjournaient parfois plusieurs années dans cette maison d'éducation»¹. Pour les filles externes, le cadre est moins contraignant, même si le nombre d'heures est important, les cours se terminant par l'étude obligatoire de 17 heures à 19 heures.



Sœur Currat, institutrice à Corbières, vers 1925.

©Photo Glasson Musée gruérien.

G-Portrait-2-01206

Les religieuses enseignantes dans les écoles primaires

L'Institut Sainte-Croix a aussi pour but de former des religieuses francophones capables de répondre à la demande de communes fribourgeoises qui cherchent des institutrices congréganistes. Elles sont de plus en plus nombreuses à le faire, car elles y trouvent des avantages certains. Le premier est d'ordre financier: la loi scolaire de 1884 permet aux communes de verser des salaires moins élevés lorsque les institutrices vivent à plusieurs dans le même logement. Cet article vise en premier les religieuses habitant en petites communautés. En effet, à part quelques rares exceptions, elles ne sont pas placées seules dans les villages. Le salaire annuel d'une institutrice laïque, en 1884, varie de 700 à 900 francs, selon le nombre d'élèves dans la classe. Pour les religieuses, le salaire est de 1000 francs pour deux, 1200 francs pour trois et 1500 francs pour quatre.² L'économie est donc bien réelle pour les communes.

¹ Rapport annuel des préfets de la Gruyère 1912-1937, année 1935, in PROGIN, Annick, *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986). Une contribution à l'éducation confessionnelle des jeunes filles en Gruyère*, Mémoire de master, Fribourg, 2009, p. 41.

² Bulletin des lois, loi scolaire du 17 mai 1884, article 96, in BOSCHUNG, Cindy, *La présence des religieuses dans les écoles primaires fribourgeoises (1860-1960)*, mémoire de master, Fribourg, 2003.



De plus, les communes n'ont pas à se soucier de remplacer une institutrice démissionnaire: la congrégation en place une autre. Les religieuses d'ailleurs ne postulent pas, ni ne choisissent le village où elles vont enseigner. Pour des raisons morales et pour leur dévouement dans des activités hors du strict cadre scolaire, on demande à des sœurs de venir dans les villages. Il n'y a pas de risque non plus que l'institutrice se marie et quitte donc son poste comme la loi l'y oblige (jusqu'en 1967!).

Ce phénomène a comme conséquence que les institutrices laïques ne trouvent pas de poste de travail. Formées à l'école secondaire cantonale des filles sous le régime radical, puis dans les écoles normales privées tenues par des sœurs (La Providence et l'école des Ursulines à Fribourg, le Sacré-Cœur à Estavayer-le-Lac, et Sainte-Croix à Bulle), ces femmes doivent souvent partir pour trouver du travail³. Il y a là donc un paradoxe pour ces jeunes femmes qui ont la possibilité de suivre des études dans une institution religieuse, mais qui sont ensuite privées d'avenir professionnel par ces mêmes congrégations qui forment des religieuses enseignantes. Ce phénomène est surtout perceptible jusque dans les années 1920.

Les religieuses enseignantes sont présentes dans vingt villages de la Gruyère et viennent de quatre communautés différentes: les villages de Sorens, La Tour-de-Trême, Morlon, Avry-devant-Pont, Broc, et l'orphelinat Duvillard à Epagny ont des sœurs de Menzingen comme enseignantes en primaire; Bulle, La Roche, Cerniat, Vuadens, Sâles, Gruyères, Marsens, Bellegarde et Gumefens ont des sœurs d'Ingenbohl; Montbovon, Neirivue, Grandvillard, Charmey et Riaz ont des Ursulines; les Sciernes-d'Albeuve ont des Dominicaines de la Présentation de Tours (France).

Et les autres villages? Pourquoi n'ont-ils pas fait appel à des religieuses? Les petits villages qui ont une classe unique et mixte ont un seul instituteur, qui fait la classe à tous les enfants du village. Pour les autres, nous n'avons pas la réponse à cette question.

Un enseignement pour toutes les jeunes filles?

Après l'école primaire, les jeunes filles de la Gruyère peuvent donc suivre l'école secondaire à l'Institut Sainte-Croix. En fait, ce sont principalement les jeunes filles de Bulle qui en profitent, pour diverses raisons: déplacement, écolage, mais aussi encouragement, éducation, avenir... Les

³ Voir l'article d'Anne-Sybille de Weck Roduit, *Emilie et Marie Morard. Correspondance de l'Est*.

élèves des villages n'y ont pas accès dans les mêmes proportions. Un examen limite l'entrée à l'école secondaire. Les filles de Bulle y sont préparées dès la cinquième primaire. Ce qui n'est pas le cas des jeunes filles des villages, puisque la majorité suit les huit ans d'école obligatoire à l'école primaire, redoublant de ce fait deux années du programme établi sur six ans.

Dans les années d'après-guerre, les jeunes filles sont de plus en plus nombreuses à vouloir suivre l'école secondaire. Comme l'Institut Sainte-Croix, qui demeure la seule institution de ce type en Gruyère, n'accueille qu'une classe par année, les jeunes filles désireuses de poursuivre une formation postprimaire et qui n'ont pas réussi l'examen d'entrée doivent se rendre dans d'autres établissements. Ce sont principalement l'Institut du Sacré-Cœur à Estavayer-le-Lac et l'Institut Saint-François-de-Sales à Châtel-Saint-Denis qui accueillent ces jeunes filles.⁴

L'Institut du Sacré-Cœur à Estavayer-le-Lac est un établissement assez semblable à l'Institut Sainte-Croix. Fondé par les sœurs de la Croix d'Ingenbohl en 1905, il propose une école secondaire, des cours de commerce et une école normale. A l'exception de quelques élèves de la Broye, la plupart des élèves sont internes. Entre 1945 et 1965, soixante-sept jeunes Gruériennes sont pensionnaires au Sacré-Cœur. Elles viennent principalement des paroisses de Sâles, Gruyères, Vuadens et Vaulruz.

L'Institut Saint-François-de-Sales à Châtel-Saint-Denis offre également des possibilités d'enseignement secondaire. Les jeunes Gruériennes habitent principalement à Vuadens (treize jeunes filles) et à Vaulruz (quatre jeunes filles). La ligne de chemin de fer Bulle - Châtel-Saint-Denis leur permet d'être externes. En revanche, elles sont peu nombreuses à Bulle, en raison de l'examen d'entrée difficile qui leur en limite l'accès.

Pour poursuivre des études dans le secondaire supérieur, les jeunes femmes ont peu de choix. A Bulle, le cours de commerce et l'École normale sont les seules voies possibles. A Fribourg, les collèges de Gambach et de Sainte-Croix leur sont ouverts. Elles sont une douzaine, principalement de Bulle, à s'y rendre entre 1945 et 1965. Le Sacré-Cœur et l'école normale de Sainte-Agnès à Fribourg accueillent également quelques Gruériennes, pour des formations d'institutrice et commerciales.

⁴ Ce chapitre se base sur une étude réalisée, pour la période allant de 1945 à 1965, auprès de différents établissements privés du canton de Fribourg accueillant des élèves de la Gruyère: l'Institut du Sacré-Cœur à Estavayer-le-Lac, l'Institut Saint-François-de-Sales à Châtel-Saint-Denis, le lycée cantonal de Sainte-Croix à Fribourg, l'école supérieure de commerce de Gambach, l'école normale Sainte-Agnès à Fribourg. Les chiffres prennent en compte les élèves qui terminent l'école secondaire ou les différentes formations proposées. PHILIPONA, Anne: *L'éducation supérieure féminine dans le district de la Gruyère, 1945-1965*, Séminaire III, Fribourg, 1996.



Groupe de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) à l'Institut Sainte-Croix de Bulle, le 26 février 1939.
© Photo Glasson Musée gruérien.

G-13-18-039-02

Une étude plus fine de la répartition géographique des élèves gruériennes du secondaire amène quelques réflexions. Plus de la moitié des filles qui ont suivi l'école secondaire à l'Institut Sainte-Croix de 1945 à 1965 viennent de Bulle (deux cent trente-sept élèves sur quatre cents). Pour la campagne, Broc, La Tour-de-Trême et Marsens ont une présence relativement importante à l'école secondaire (trente, vingt-quatre et quinze élèves). Ce sont des villages qui ont développé d'autres activités que les activités agricoles. À l'inverse, les villages campagnards – et, de plus, éloignés de Bulle – n'ont qu'une présence très faible à l'Institut Sainte-Croix: la vallée de la Jogne ne compte qu'une élève de Charmey recensée durant la période étudiée. Il en est de même pour Sorens, La Roche ou Gumefens. Le village de Montbovon est un cas particulier: quinze jeunes filles viennent suivre l'école secondaire à Bulle, alors que sœur Bénédicte⁵ est la première fille d'Albeuve à s'y rendre. Selon cette dernière, l'ouverture du village vers le Pays-d'Enhaut et vers Montreux implique peut-être un attrait pour les études. Nous ne pouvons pas aller plus loin dans ces quelques réflexions en raison des chiffres très peu élevés de ces statistiques.

⁵ Voir son interview.

Les années 1970

Les années 1970 constituent le réel changement dans la formation des filles. En rendant l'école secondaire obligatoire (1973), l'Etat de Fribourg donne enfin aux filles une éducation de base égale à celles des garçons.

En fait, dès les années 1960, la demande des filles pour suivre une formation supérieure est de plus en plus forte. L'Etat envisage donc de confier l'école secondaire à l'Institut Sainte-Croix, faisant passer l'école d'un statut privé à un statut semi-officiel ou officiel. Alors que certaines écoles tenues par des congrégations privées acceptent de prendre en charge l'école secondaire obligatoire, l'Institut Sainte-Croix y renonce. Les sœurs craignent des conflits entre le personnel laïc et le personnel religieux et, de plus, la construction d'un nouveau bâtiment, un temps envisagée, semble un projet trop ambitieux. Cette période voit également le nombre de vocations chuter. Les novices sont de plus en plus rares et l'institution ne peut plus compter sur du personnel religieux à long terme.

Les sœurs ayant refusé cette collaboration avec l'Etat, l'école secondaire de la Gruyère – fondée en 1855 – devient mixte en 1965. Dès lors, les effectifs de l'école secondaire diminuent de manière importante à l'Institut Sainte-Croix, qui y renonce définitivement en 1974.

L'Institut Sainte-Croix maintient encore sa dernière filière pendant douze ans. Il s'agit de l'école normale. Il n'y a alors plus que cinq religieuses enseignantes. Et le nombre d'inscriptions ne fait que chuter. Finalement, l'Etat ne désirant pas soutenir l'école normale de Bulle, cette formation ferme en 1986. Plus de quatre cents enseignantes primaires ont été formées à Bulle à l'Institut Sainte-Croix, pendant les quatre-vingt-sept années de son existence.

Les religieuses enseignantes: des femmes émancipées?

Pour comprendre le rôle et la place des religieuses, il faut tenir compte de différents paramètres et de différentes périodes. L'école primaire, obligatoire et gratuite, est définie dans la nouvelle Constitution de 1848. Et c'est dès les années 1860 que l'on voit s'accroître le nombre de sœurs enseignantes. Cette croissance se maintient jusque dans les années 1920, puis se stabilise. A Fribourg, la situation évolue à la chute du régime radical (1856). Le pensionnat des

Ursulines à Fribourg, fermé en 1848, rouvre ses portes. Les sœurs enseignantes de cet ordre s'installent alors dans les villages, suivies des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul (La Providence), des sœurs d'Ingenbohl, et enfin des sœurs de Menzingen.

Ces religieuses font œuvre de pionnières. Elles vont dans des villages qui jusqu'alors avaient des classes uniques. L'essor démographique de la deuxième moitié du XIX^e siècle nécessite l'ouverture de classes, ce qui donne l'occasion de séparer filles et garçons. C'est généralement à ce moment-là que la présence des sœurs est souhaitée par les communes.

Les jeunes filles qui entrent dans la congrégation religieuse le font parfois pour des raisons économiques: elles n'ont ainsi pas besoin de payer leur formation. Les sœurs de Menzingen demandent à leurs postulantes d'apporter certains objets usuels. Mais ni dot ni droit d'entrée ne sont demandés, contrairement aux usages chez les Ursulines. De plus, si elles désirent poursuivre une activité professionnelle, ce choix est judicieux. Elles ont alors une certaine indépendance, à l'intérieur de leur ordre religieux. En effet, ces ordres n'étant pas cloîtrés, les religieuses vivent en petite communauté dans les paroisses où elles enseignent.

Les élèves de l'Institut Sainte-Croix jouent au basketball, 1934.
©Photo Glasson Musée gruérien Bulle.
G-10-15-0115-02



Si, on l'a vu, les congrégations religieuses vouées à l'enseignement permettent aux femmes d'avoir un rôle certain dans l'éducation des filles et par là même une place dans la communauté, les religieuses ont fait vœu d'obéissance et, en cela, n'ont qu'une liberté très limitée. Elles sont par exemple placées dans les villages par leurs supérieures, sans avoir de choix.

L'installation des sœurs de la Sainte-Croix de Menzingen en Gruyère répondait à un besoin. Les religieuses se sont substituées à l'Etat, qui ne voyait pas d'intérêt à encourager l'enseignement féminin. En refusant tout subventionnement pour pouvoir rester indépendantes, elles ont ainsi eu un contrôle complet sur leur enseignement. Elles l'ont fait dans un esprit ouvert pour l'époque, n'hésitant pas par exemple à donner des cours de gymnastique ou des cours artistiques très tôt.

Mais ce bilan doit aussi être nuancé, surtout pour les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale. Les religieuses ne comprennent pas toujours l'évolution de la société d'après-guerre. Elles restent ainsi trop souvent figées dans un conservatisme rigide. Elles veulent inculquer aux jeunes filles une vision fermée de la société. Elles sont alors bien loin de l'esprit d'ouverture et de dynamisme qui avait caractérisé les premières religieuses de l'ordre.

Dans les écoles primaires, certaines religieuses, très sévères, ont fait régner un climat parfois tendu pour les enfants, qui n'en gardent pas toujours un bon souvenir. Mais il faut aussi relativiser cette vision et la mettre en parallèle avec celle des instituteurs qui régnaient souvent sur les communautés villageoises. Seule une étude plus fine pourrait expliquer dans quelle mesure c'était le rôle que l'on attendait d'eux.

Par contre, les dernières religieuses enseignantes, qui ont travaillé jusque dans les années 1990, se sont ouvertes aux nouvelles méthodes pédagogiques et à la société moderne. Elles ont aussi été (enfin!) reconnues comme des enseignantes à part entière, autant pour les exigences qu'on leur imposait que pour le salaire qu'elles recevaient.

L'Institut Sainte-Croix abrite aujourd'hui des sœurs âgées qui vivent ainsi en communauté, aidées et soutenues par les plus jeunes, qui ont plus de soixante-cinq ans! Lorsque sa dernière filière, l'école normale, a fermé en 1986, c'était donc toute une époque qui se terminait. Sœur



Bénédictine n'en garde point d'amertume: «S'il n'y a plus de vocation ni de relève chez les sœurs de Menzingen, c'est qu'elles ont terminé leur rôle, qu'elles ont accompli leur mission.» L'Etat a repris le rôle qu'il avait confié ou laissé aux congrégations religieuses, c'est-à-dire prendre en charge et encourager – aussi – l'éducation des filles.

Bibliographie

- BOSCHUNG, Cindy** ▶ *La présence des religieuses dans les écoles primaires fribourgeoises (1860-1960). Une stratégie de l'Etat et de l'Eglise pour moraliser la jeunesse à moindres frais?*, mémoire de master, Fribourg, 2003.
- BOSSHART-PFLUGER, Catherine** ▶ «Entre émancipation et instrumentalisation. L'engagement religieux des Fribourgeoises. 1848-1900», in *Pognon, Piété, Patience. Les femmes suisses et la naissance de l'Etat fédéral*, 1998, pp. 87-100.
- PRAZ, Anne-Françoise**
- PHILIPONA, Anne** ▶ *L'éducation supérieure féminine dans le district de la Gruyère*, Séminaire III, Fribourg, 1996.
- PROGIN, Annick** ▶ *L'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899-1986). Une contribution à l'éducation confessionnelle des jeunes filles en Gruyère*, mémoire de master, Fribourg, 2009.

